

Mesdames, Messieurs, les parents d'élèves du collège et du lycée,

Le scrutin pour l'élection des représentants des parents aux conseils d'administration du collège et du lycée se tiendra du 7 au 9 octobre 2026.

1. CANDIDATURE pour devenir REPRESENTANT des PARENTS :

Si vous êtes intéressé(e) pour vous présenter, je vous invite à vous rapprocher d'une fédération de parents (PEEP peepbrioude@gmail.com ou FCPE fcpe.brioude.lafayette@gmail.com) ou à déposer une liste indépendante.

- ➔ La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **29/09/2026 à 17h.**
- ➔ Pour tout renseignement, merci de vous rapprocher du secrétariat de l'établissement

2. VOTE pour vos REPRESENTANTS :

Dans tous les cas, votre participation au scrutin est importante. Celui-ci est organisé par voie électronique entre mercredi 7 et vendredi 9 octobre 2026.

- ➔ **Chaque parent vote et dispose d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants scolarisé dans l'établissement.**
- ➔ Les parents qui ont un enfant au collège et au lycée peuvent voter et se présenter sur les 2 établissements.

Les modalités précises du vote seront communiquées directement sur votre boîte mail personnelle ou sur votre boîte ENT.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma parfaite considération,

Brioude, le 22/09/2026

Le Proviseur,



Fabrice FÉRY